

RETOUR VOLONTAIRE EN 2026

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations) ou directement par Fedasil.

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers. Plus d'info : www.retourvolontaire.be

1. Nombre de retours volontaires en 2026 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2026
Janvier	223	8	231
Février	211	12	223
Mars	213	18	231
Avril	241	7	248
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Total	888	45	933

Evolution du nombre de retours volontaires*

2026 : 933 (janvier à avril)

2025 : 3 122

2024 : 3 267

2023 : 2 952

2022 : 2 673

2. Principales nationalités en 2026

Pays	Nombre de personnes
Brésil	286
Turquie	51
Colombie	50
Syrie	48
Arménie	40
Mongolie	37

3. Profil des personnes en 2026

Catégorie	
Demandeurs d'asile	25,3%
Demandeurs d'asile déboutés	24,2%
Migrants en séjour irrégulier	50,5%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).